

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

À remettre pour le **30 septembre** au plus tard

Consignes :

1. Compléter le document en lettres majuscules, avec stylo de couleur bleue ou noire uniquement
2. Cocher les cases correspondantes à votre choix et écrire lisiblement dans les espaces réservés à cet effet

I. CHOIX DES ETUDES

Département :

Implantation : Ath Charleroi Gosselies Marcinelle Mons Montignies-sur-Sambre
 Morlanwelz Saint-Ghislain Tournai Tournai/Froyennes

Cursus :

II. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nom :

Prénom :

Autres prénoms :

Prénom social (facultatif) :

Genre : M F Autre

État civil : célibataire marié·e veu.f.ve divorcé.e séparé·e
 cohabitant·e légal·e

PHOTO

Date de naissance : __ / __ / ____

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

N° Registre National :
(pour les ressortissants belges uniquement)

N° Carte d'identité ou Passeport :

Date de fin de validité CI ou P : : __ / __ / ____

Date de fin de validité du permis de séjour (ou autre titre) : __ / __ / ____

N° plaque d'immatriculation :

Compte bancaire (important en cas de remboursement - mentionner le compte bancaire utilisé lors du paiement des droits d'inscription si ce mode de paiement a été privilégié) :

IBAN : BIC :

Nom du titulaire du compte :

III. ADRESSE(S) et MOYENS DE CONTACT

Adresse légale du domicile

Rue :

N° : Bte :

Code postal : Localité :

Pays :

Autre adresse durant l'année académique (kot / résidence / internat)

(À remplir si différente de l'adresse légale)

Rue :

N° : Bte :

Code postal : Localité :

Pays :

N° GSM / portable de l'étudiant.e : 00 /

Adresse électronique personnelle de l'étudiant.e :

Divers :

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Nom et prénom du tuteur légal :

Uniquement en cas de tutelle, si l'étudiant.e est mineur.e au moment de son inscription

Je ne souhaite pas communiquer les informations ci-avant

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

GSM/Portable :

Nom et prénom du médecin traitant :

Téléphone :

IV. VOLET SOCIAL (pour les étudiants belges)

Je déclare m'inscrire en qualité d'étudiant boursier : Oui Non

Si oui, je joins l'accusé de réception de la demande et précise que :

j'étais boursier l'année académique dernière - numéro de dossier du Service d'Allocation d'Etudes (SAE) de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

je présume être dans les conditions pour bénéficier d'une bourse d'études cette année académique et ai introduit ma demande auprès du SAE en date du : ___ / ___ / ___

je bénéficie d'une bourse délivrée par l'administration générale de la Coopération au développement et Aide humanitaire

Je déclare émarger à l'ONEM et m'inscrire dans une formation en pénurie pour laquelle j'ai obtenu une dispense de pointage : Oui Non

Je déclare être pris en charge par le CPAS de Oui Non

V. ÉTUDES ANTERIEURES

1. Études secondaires supérieures (CESS, Baccalauréat, autres...) :

en Belgique

CESS délivré par la Communauté : française flamande germanophone

Type d'enseignement suivi : de plein exercice => général technique professionnel artistique

de promotion sociale

Ecole Royale Militaire

autres (précisez) :

Date d'obtention du CESS : __ / __ / ____

Dénomination exacte et adresse complète de l'établissement d'enseignement secondaire qui a délivré le certificat de fin d'études secondaires :

.....
.....

A défaut, obtention du CESS prévue le __ / __ / ____

examen d'admission (VAE, jury ...) réussi le __ / __ / ____

à l'étranger :

Pays :

Dénomination précise du titre / diplôme délivré (Bac ou autres) :

Régime linguistique français : Oui Non - si non, précisez :

Date d'obtention du titre / diplôme : __ / __ / ____

Dénomination exacte et adresse complète de l'établissement qui a délivré le titre / diplôme :

.....
.....

A défaut, obtention du titre / diplôme prévue le __ / __ / ____

Equivalence du Bac ou autres au CESS belge (**obligatoire** pour tout titre étranger)

Obtention d'une attestation d'équivalence au CESS : Oui Non

Si oui, à quelle date ? __ / __ / ____

Copie de l'attestation d'équivalence jointe au présent formulaire : Oui Non

A défaut, demande d'équivalence déjà introduite auprès de la FWB : Oui Non

Si oui, à quelle date ? __ / __ / ____

N° de dossier :

Copie du virement jointe au présent formulaire : Oui Non

2. Parcours académique antérieur de l'étudiant.e dans un établissement d'enseignement supérieur

A remplir **obligatoirement**, par tout étudiant qui a déjà suivi des études supérieures post CESS / Bac en Belgique ou à l'étranger dans une université, une Haute école ...

Ainsi, est dispensé.e de compléter cette rubrique l'étudiant.e :

- . qui vient d'obtenir son Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) ou Bac français ou autre titre reconnu équivalent au CESS en juin / septembre
- . qui n'a jamais effectué d'études supérieures universitaires / non-universitaires en Belgique ou à l'étranger.

A. Passé académique depuis l'obtention du titre d'accès (CESS ou Bac ou titre équivalent) durant les 5 dernières années académiques

Mentionner votre passé académique depuis l'obtention de votre CESS (ou Bac ou autre titre).

Si vous avez obtenu votre CESS (ou Bac ou autre titre) il y a plus de 5 ans, n'indiquez votre passé académique que pendant les 5 dernières années académiques et ce, dans l'ordre chronologique.

Année académique	Etablissement belge ou pays Cursus Classification de cycle (DCB – MCB – FCB – DCM – FCM - SP) Si arrêt des études : date d'abandon Si concours / année préparatoire : abandon ? résultats ? Si réorientation en cours d'année : date du changement d'orientation ? ancienne et nouvelle orientation ? nombre de crédits acquis / inscrits dans le PAE en janvier si réorientation au 2 ^{ème} quadrimestre ?	Nombre de crédits inscrit au PAE	Nombre de crédits acquis
20 __ - 20 __			
20 __ - 20 __			
20 __ - 20 __			
20 __ - 20 __			
20 __ - 20 __			

Le cas échéant, quelle est l'année de votre première inscription dans l'enseignement supérieur (universitaire ou non-universitaire) :

B. Diplôme(s) obtenu(s) lors d'études supérieures antérieures Oui Non

Si vous avez été diplômé.e lors d'études supérieures universitaires ou non-universitaires, précisez :

Nom de l'établissement d'enseignement supérieur (université, Haute école, ...) fréquenté :

.....

Cursus :

Intitulé du diplôme obtenu :

Diplôme obtenu le : __ / __ / ____

VII. DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Sauf exceptions visées à l'article 46 du RGHE, l'étudiant est tenu d'avoir fourni, au moment de la demande d'inscription et **au plus tard le 30 septembre de l'année académique** en cours, les documents justifiant son inscription, ainsi que ceux éventuellement nécessaires pour apporter la preuve de l'authenticité des documents fournis.

Une simple copie des documents suffit ; toutefois, tout document qui n'est pas rédigé en français doit être traduit par un traducteur juré assermenté en Belgique.

Outre les obligations administratives légales, d'autres obligations peuvent s'y ajouter et varier en fonction des impératifs administratifs du moment et des exigences spécifiques liées à la formation.

La liste de ces documents est consultable sur le site internet de la Haute École (www.condorcet.be).

!!! LE DOSSIER DE L'ÉTUDIANT DOIT IMPÉRATIVEMENT CONTENIR, outre la copie recto/verso de sa carte d'identité et la copie de son titre d'accès (ou à défaut, l'attestation de réussite), TOUS LES JUSTIFICATIFS RELATIFS AUX ANNÉES SUIVANT L'OBTENTION DU CESS OU TITRE ÉTRANGER RECONNU ÉQUIVALENT :

1. Les attestations de fréquentation et les relevés de notes obtenues aux différentes épreuves (attestations et relevés établis et signés par le chef d'établissement où les cours ont été suivis) ;
2. Le relevé et la preuve de toute(s) autre(s) activité(s) en Belgique ou à l'étranger (travail, voyage, chômage, ...) ;
3. A défaut d'apporter la preuve des points 1 et 2, une déclaration sur l'honneur datée et signée par le requérant ainsi que tout élément probant venant étayer celle-ci ;
4. Tout élément pouvant justifier l'abandon des études supérieures antérieures (certificat médical, ...) ;
5. Déclaration d'apurement de dettes à l'égard de tout établissement de la Communauté française.

Toute fausse déclaration ou falsification dans le cadre de la constitution de son dossier d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription, conformément à l'article 47, § 4, alinéa 1 du Règlement général de la Haute École (RGHE). Est considérée comme fraude à l'inscription, tout acte malhonnête posé par l'étudiant dans le cadre de son inscription, dans l'intention de tromper en contrevenant aux lois ou aux règlements des autorités académiques d'un établissement d'enseignement supérieur afin de faciliter son admission au sein de cet établissement ou d'y obtenir un avantage quelconque, conformément à l'article 47, §4, alinéa 2 du RGHE. Le cas échéant, en application de la procédure détaillée à l'article 47, §4 du RGHE, toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription et entraîne automatiquement, à l'encontre de la personne concernée, un refus d'inscription pour une durée de 3 années académiques dans tout établissement d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Lorsque l'étudiant est déjà inscrit, outre le refus d'inscription pour une durée de 3 années académiques dans tout établissement d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il fait également l'objet d'une peine disciplinaire d'exclusion et perd immédiatement la qualité d'étudiant régulièrement inscrit, de même que les effets de droit attachés à la réussite d'épreuves.

VIII. Par la signature du présent document, le/la candidat.e-étudiant.e :

- ✓ Atteste avoir pris connaissance et adhérer au Projet pédagogique, social et culturel de la Haute Ecole, au Règlement général des études et des examens qui sont consultables sur le site de la Haute Ecole (www.condorcet.be) ainsi qu'aux règles des jurys et d'évaluation mises à jour.
- ✓ Atteste avoir pris connaissance du programme complet des études du cursus dans lequel il / elle s'est inscrit.e, consultable sur le site de la Haute Ecole (www.condorcet.be), en ce y compris les prérequis et corequis.
- ✓ Atteste avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'enseignement supérieur inclusif, consultables sur le site de la Haute Ecole (www.condorcet.be) et prévues dans le RGHE. Elles permettent à l'étudiant présentant une déficience avérée, un trouble spécifique de l'apprentissage ou une maladie invalidante dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à la pleine et effective participation à sa vie académique, de pouvoir introduire une demande d'accompagnement auprès du service d'accueil et d'accompagnement destiné aux étudiants à besoins spécifiques (SAPEPS).
- ✓ Reconnaît que, tant qu'il / elle n'a pas fourni tous les documents nécessaires à la constitution de son dossier administratif et tant qu'il / elle ne se sera pas acquitté.e du paiement des frais inhérents à l'inscription pour la date prévue dans le Règlement des études, son inscription à la Haute Ecole n'est que provisoire et il / elle ne sera pas admis.e aux activités d'enseignement et aux examens (étudiant irrégulier).

- ✓ S'engage à consulter, de manière régulière, sa boîte mail Condorcet et les valves de l'école (numériques ou non), moyens par lesquels la Haute Ecole peut prendre contact avec lui / elle pour lui transmettre des informations.
- ✓ S'engage à signaler immédiatement à son gestionnaire de dossier (secrétariat) toute modification dans les renseignements fournis ci-dessus.
- ✓ Atteste ne pas renoncer à sa qualité d'étudiant potentiellement finançable et donc atteste n'avoir pas entrepris une démarche d'inscription similaire auprès d'un autre établissement d'enseignement supérieur de plein exercice de la Communauté française.
- ✓ Prend connaissance que toute déclaration incorrecte ou mensongère ou toute omission sera considérée comme une fraude à l'inscription, sanctionnée par la perte de la qualité d'étudiant régulièrement inscrit, ainsi que de tous les droits liés à cette qualité et des effets de droit liés à la réussite d'épreuves durant l'année académique, sans remboursement des droits d'inscription, sans préjudice de la possibilité d'exclusion, susceptible d'entraîner le refus d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pendant 3 ans.

Conformément au Règlement européen 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 qui établit les règles relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Conformément à l'Annexe 6 au Règlement général des études de la HEPH-Condorcet intitulée « Modalités relatives à l'application du Règlement général sur la protection des données ».

Pour rappel, en tant que personne concernée, le/la candidat.e-étudiant.e peut, à tout moment, accéder aux informations qui le/la concernent, les rectifier ou les supprimer en s'adressant au secrétariat de son département / implantation.

- ✓ Déclare avoir pris connaissance de l'Annexe 6 au Règlement général des études de la HEPH-Condorcet intitulée « Modalités relatives à l'application du Règlement général sur la protection des données » et être informé.e et consentir, pendant toute la durée de ses études à la HE, à ce que ses données à caractère personnel fournies lors de son inscription soient encodées dans les banques de données automatisées de la Haute Ecole et soient communiquées à la Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'ARES. Il déclare connaître les finalités poursuivies par lesdits traitements ainsi que ses droits y afférents.

Communication de données aux tiers (biffer la mention inutile)

Autorise – N'autorise pas la Haute Ecole à communiquer ses données aux centres psycho-médico-sociaux dans le cadre de la législation relative à la promotion de la santé dans l'enseignement supérieur hors universitaire, à toute personne morale de droit privé ou de droit public qui solliciterait le listing des diplômés en fin de parcours, et à l'école secondaire d'origine qui fait la demande dans le cadre d'un suivi.

Autorisation d'utilisation d'images (biffer le paragraphe inutile)

Autorise la Haute Ecole à utiliser et diffuser toute photo ou support audiovisuel fixant son image et ses propos qui seraient réalisés pendant la durée de ses études. La présente autorisation vise la diffusion par la voie écrite, électronique ou audio-visuelle et principalement via le site internet de la Haute Ecole, les réseaux sociaux et les revues ou folders liés à la Haute Ecole. Les données seront utilisées dans le cadre de la promotion des activités liées à l'établissement et de l'information au public concernant ces activités. Elles ne seront cédées à des tiers qu'en vue de la réalisation de ces objectifs.

N'autorise pas la Haute Ecole à utiliser et à diffuser son image sur quelque support que ce soit et / ou ses propos. En conséquence, son attention est attirée sur le fait que lors de toute prise de vue ou captation, il est conseillé de réitérer sa volonté de ne pas être photographié.e, enregistré.e ou filmé.e auprès du photographe ou du cameraman mandaté par la Haute Ecole lors des différentes séances et ce, afin qu'il/elle apparaisse de manière non identifiable.

Fait à , **le** __ / __ / ____

Signature du/de la candidat.e-étudiant.e :

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature du parent ou tuteur légal si le/la candidat.e-étudiant.e est mineur.e :

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)